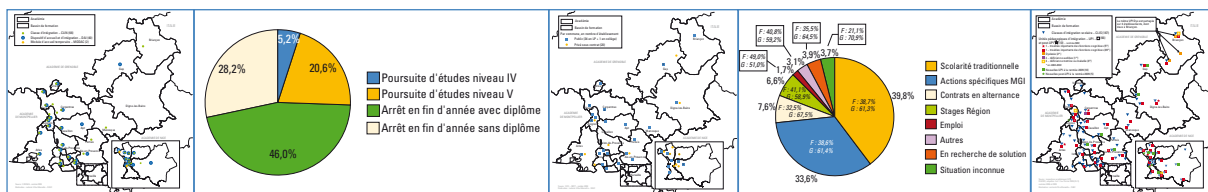


2

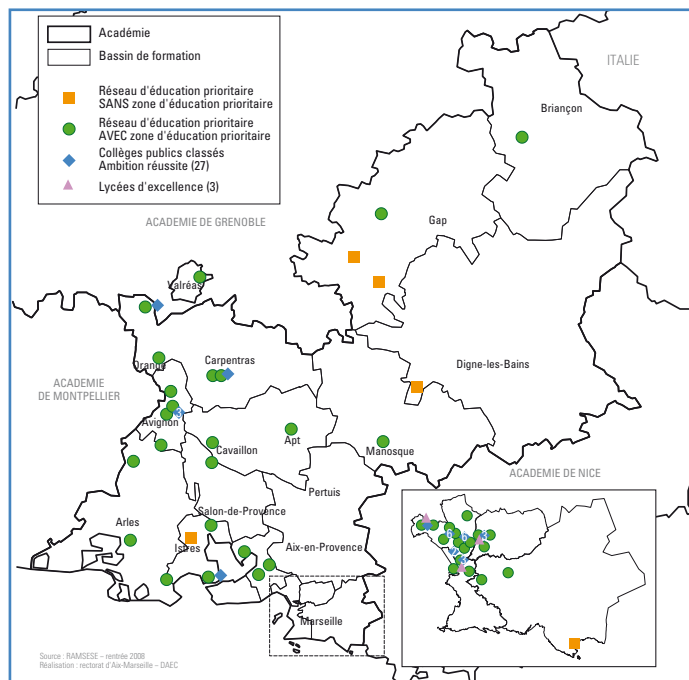
Ambition 2

promouvoir l'égalité
des chances par la
réussite des élèves
en zone difficile et
des élèves à besoins
éducatifs particuliers



2 Promouvoir l'égalité des chances par la réussite des élèves en zone difficile et des élèves à besoins éducatifs particuliers

- 40 L'éducation prioritaire publique
- 42 Les dispositifs relais : classes et ateliers relais
- 44 Le module Découverte professionnelle six heures
- 46 Les actions d'insertion
 - les actions conjoncturelles d'insertion
 - les actions structurelles d'insertion
- 50 La scolarisation des élèves handicapés
- 52 L'adaptation scolaire en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et en établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
- 54 L'accueil des enfants nouvellement arrivés en France (ENAF)
- 54 La délivrance du diplôme d'études en langue française (DELF)



L'éducation prioritaire publique

L'éducation prioritaire publique touche près d'un quart des élèves de l'académie

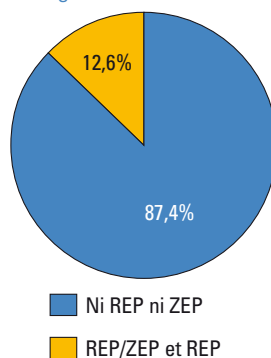
En 2008-2009, 12,6 % des écoliers, 28,6 % des collégiens et 17,4 % des lycéens, soit 100 199 élèves, ont été scolarisés dans un des réseaux d'éducation prioritaire (REP). La plupart des réseaux sont urbains et situés dans les Bouches-du-Rhône. La ville de Marseille en regroupe 31 à elle seule. A l'intérieur de ces réseaux du secteur public, plus de 300 écoles, 53 collèges, 3 lycées d'enseignement général et technologique et 17 lycées professionnels sont en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

Les réseaux Ambition réussite

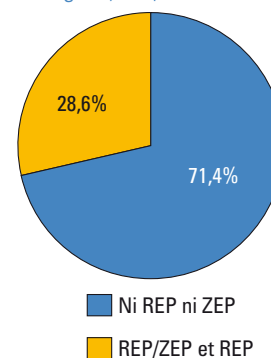
Inscrit dans la politique nationale de relance de l'éducation prioritaire, le recentrage de l'action positive en direction des publics les plus démunis a permis le classement de 27 collèges publics de l'académie en réseau Ambition réussite (RAR). Sur les 22 réseaux Ambition réussite des Bouches-du-Rhône,

Répartition des élèves dans l'éducation prioritaire en 2008-2009

premier degré



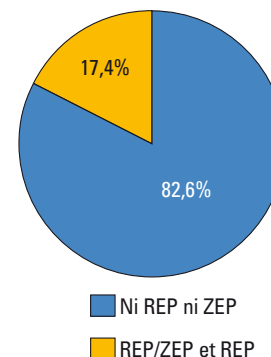
collèges (y compris SEGPA)



21 sont situés à Marseille, un à Port-de-Bouc. Les cinq autres réseaux sont implantés dans le Vaucluse : trois à Avignon, un à Bollène et un à Carpentras.

Trois collèges privés sous contrat situés à Marseille ont également été classés Ambition réussite. A la rentrée 2007, deux lycées professionnels publics marseillais ont été labellisés Ambition réussite (LAR).

lycées et LP



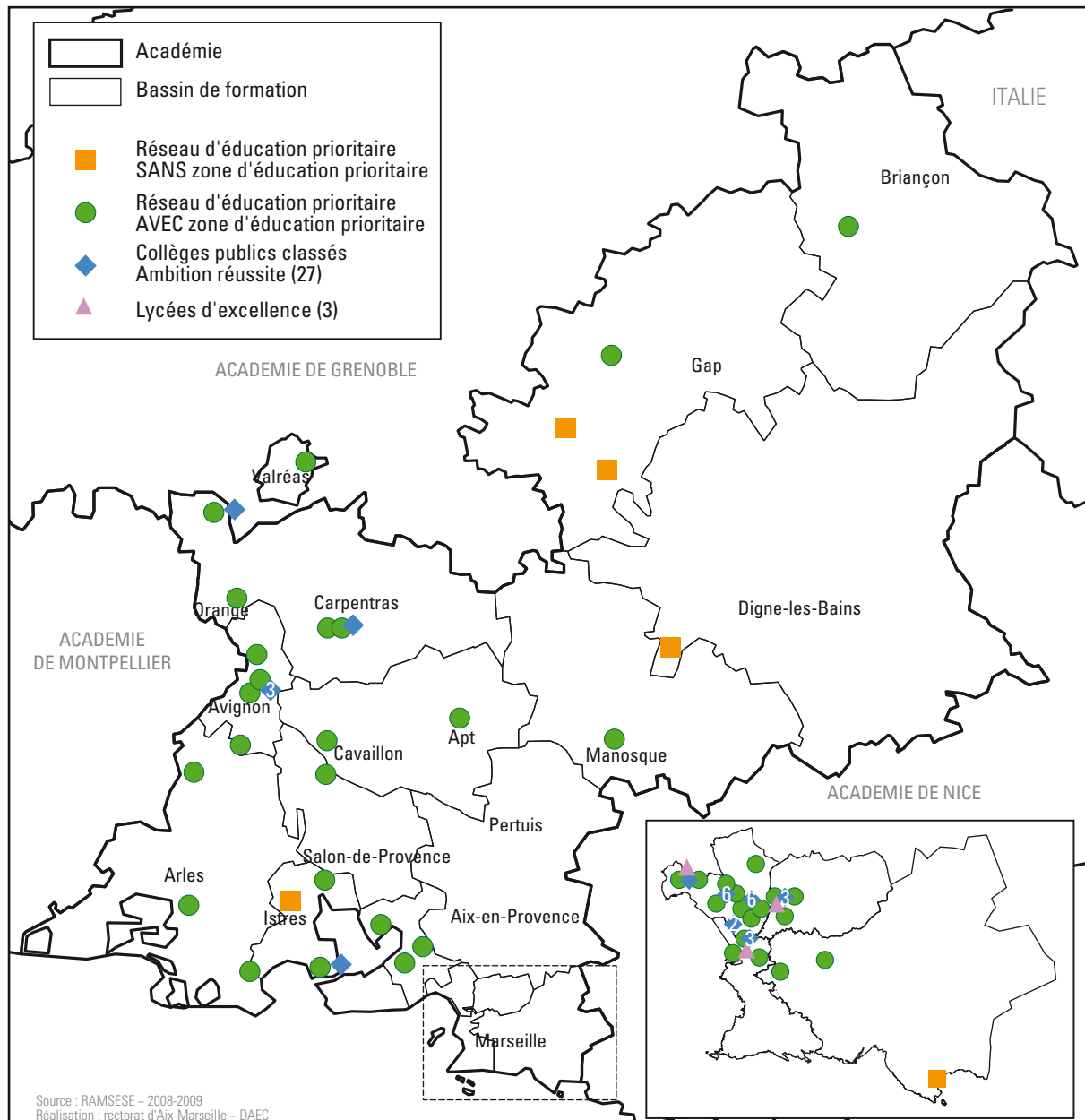
Effectifs d'élèves dans l'éducation prioritaire publique en 2008-2009

	Premier degré *			Second degré			Total		
	Ni REP ni ZEP	REP et REP - ZEP	Total	Ni REP ni ZEP	REP et REP - ZEP	Total	Ni REP ni ZEP	REP et REP - ZEP	Total
Alpes de Haute Provence	12 480	1 806	14 286	10 654	1 364	12 018	23 134	3 170	26 304
Hautes-Alpes	10 061	1 715	11 776	9 224	1 431	10 655	19 285	3 146	22 431
Bouches-du-Rhône	131 149	41 884	173 033	96 182	32 271	128 453	227 331	74 155	301 486
Vaucluse	40 770	8 732	49 502	28 483	10 996	39 479	69 253	19 728	88 981
Académie	194 460	54 137	248 597	144 543	46 062	190 605	339 003	100 199	439 202

Sources : Inspections académiques (premier degré) – BEA (second degré) hors post-bac, apprentissage, insertion et EREA ; y compris SEGPA – RAMSESE

* Hors enseignement spécial

La carte de l'éducation prioritaire (REP – ZEP – Ambition réussite) publique en 2008-2009



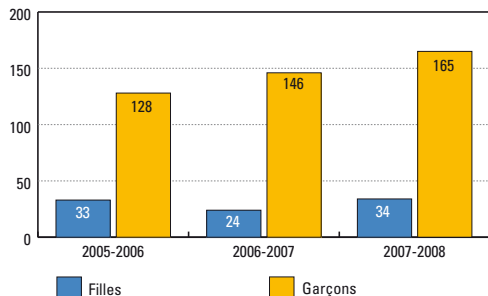
Les dispositifs relais



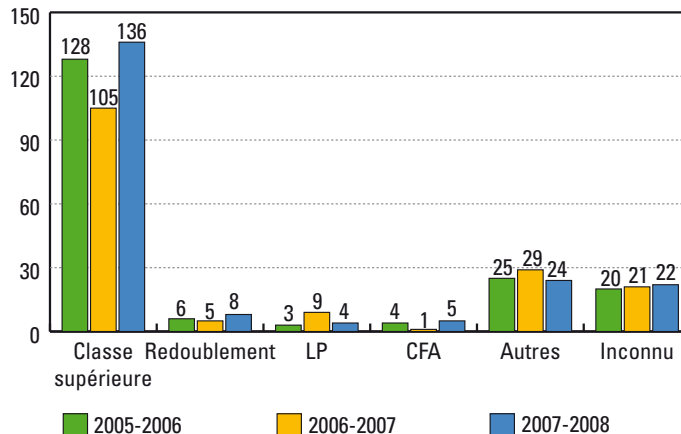
Classes relais

Les classes relais accueillent temporairement des élèves de 12-13 ans avec le double objectif de re-socialisation et de rescolarisation dans un cursus ordinaire.

Evolution des effectifs d'élèves



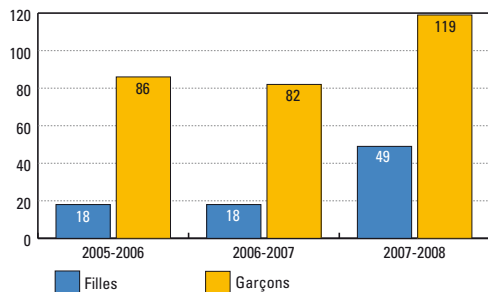
Devenir des élèves six mois plus tard



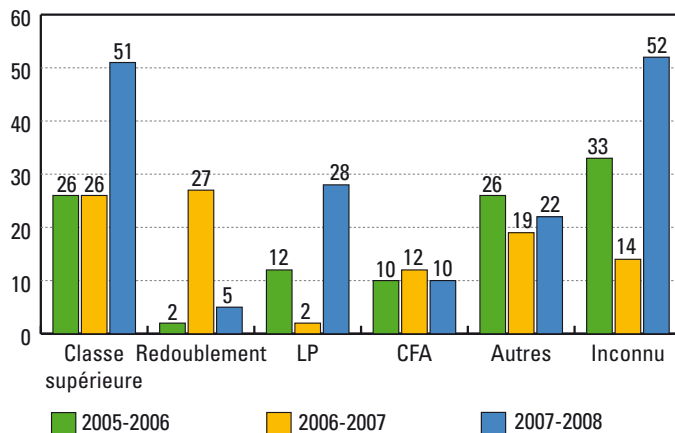
Ateliers relais

Les ateliers relais accueillent des élèves de 15-16 ans avec également un objectif de re-socialisation et l'objectif de les accompagner vers une formation générale ou professionnelle.

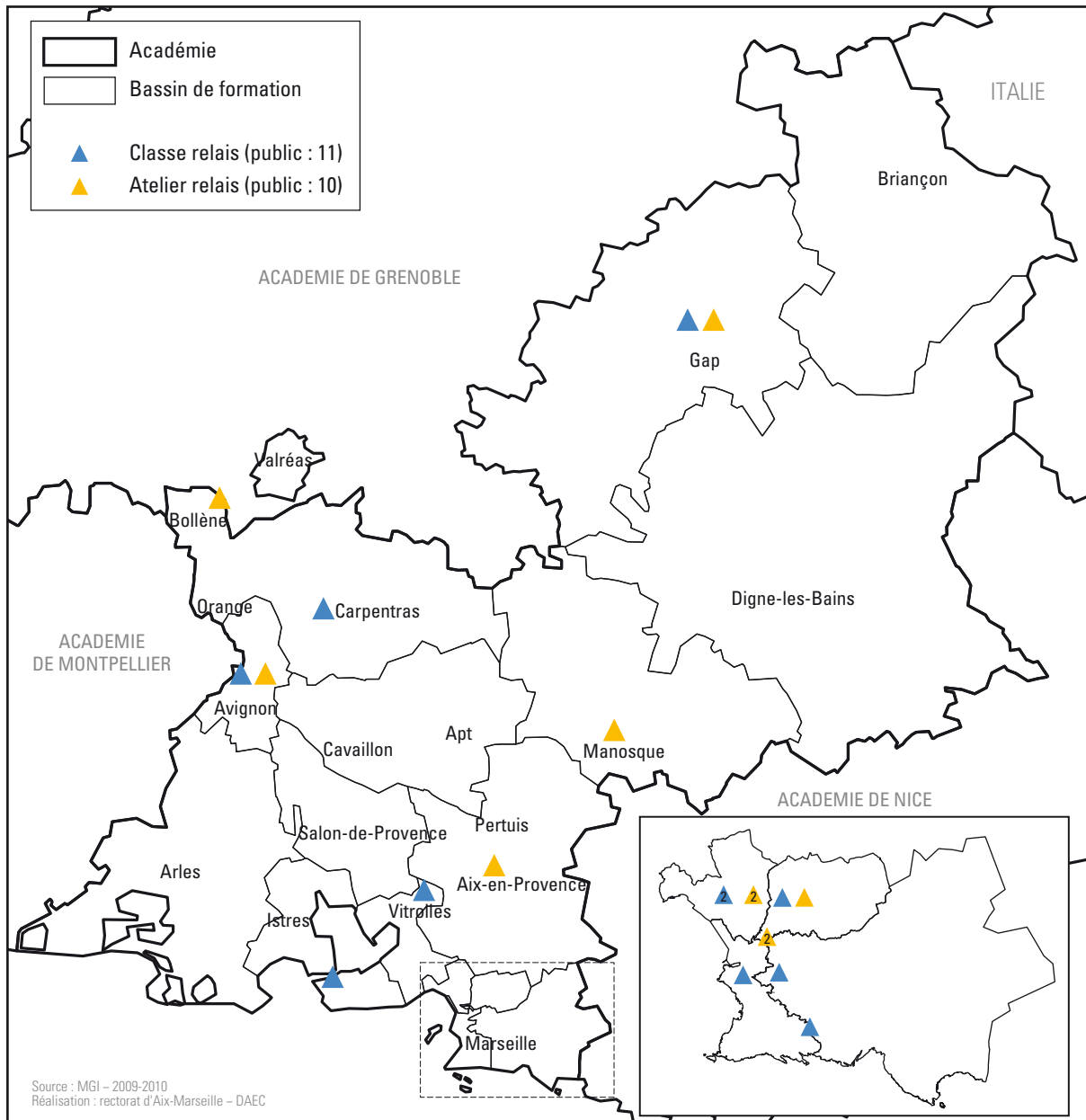
Evolution des effectifs d'élèves



Devenir des élèves six mois plus tard



Les dispositifs relais en 2009-2010 : les classes relais et les ateliers relais (public)



La découverte professionnelle six heures (DP6)

Détail des implantations de modules DP6 en lycée professionnel public
(nombre de divisions par bassin de formation)

(par bassin de formation)	Lycée professionnel	2008	2009*
Aix – Pertuis	Emile Zola	1	1
	L'Etoile	1	1
	Val de Durance	1	1
Arlès – Tarascon	Charles Privat	1	1
Avignon	Domaine d'Eguilles	1	1
	Maria Casarès	1	1
	Robert Schuman	1	1
	Sorgues	1	1
Carpentras – Orange	Aristide Briand	1	1
	Ferdinand Revoul	1	1
	L'Argensol	2	2
	Jean-Henri Fabre (SEP)	2	2
	Victor Hugo	2	2
Cavaillon – Apt	Charles de Gaulle	1	1
	Alphonse Benoît	2	2
Digne – Sisteron	Beau de Rochas	2	2
Gap	Paul Héraud	2	2
	Sévigné	1	1
Istres – Martigues	Les Alpilles	1	1
	Jean Moulin	1	1
	Charles Mongrand	2	2
	Les Ferrages	1	1
	Jean Lurçat	1	1
	Pierre Latécoère	1	1
Manosque	Louis Martin-Bret	3	3
Marignane – Vitrolles	Louis Blériot	2	2
Marseille Est – Aubagne – La Ciotat	René Caillié	2	2
	Camille Jullian	1	1
Marseille Centre	Le Châtelier	1	1
	Frédéric Mistral	1	1
	Boulevard Leau	2	2
	Léonard de Vinci	1	1
Marseille Etoile Sud	Blaise Pascal	1	1
Marseille Littoral Nord	L'Estaque	1	1
Total		46	46

	Rentrée 2008	Rentrée 2009*
Alpes de Haute Provence	120	120
Hautes-Alpes	72	72
Bouches-du-Rhône	576	576
Vaucluse	336	336
Académie	1 104	1 104

Le module de découverte professionnelle six heures (DP6)

Le module de découverte professionnelle (six heures hebdomadaires) – DP6 – concerne plus particulièrement un public d'élèves volontaires, mal à l'aise face à des apprentissages plus classiques, mais prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation à l'issue de la classe de troisième.

En accueillant ce public, le module se situe dans la perspective d'une préprofessionnalisation adaptée au profil d'élèves désireux de s'engager dans la voie professionnelle. Implanté le plus souvent en lycée professionnel (LP), il a pour objectif principal d'aider les élèves dans la construction de leur projet personnel et scolaire par la connaissance du monde professionnel, de ses voies de formation ainsi que des possibilités et des passerelles offertes par le système éducatif.

Un module DP6 est également implanté en collège dans le bassin Briançon – Embrun. La totalité des bassins propose au moins un module.

* Données prévisionnelles

Source : DOS

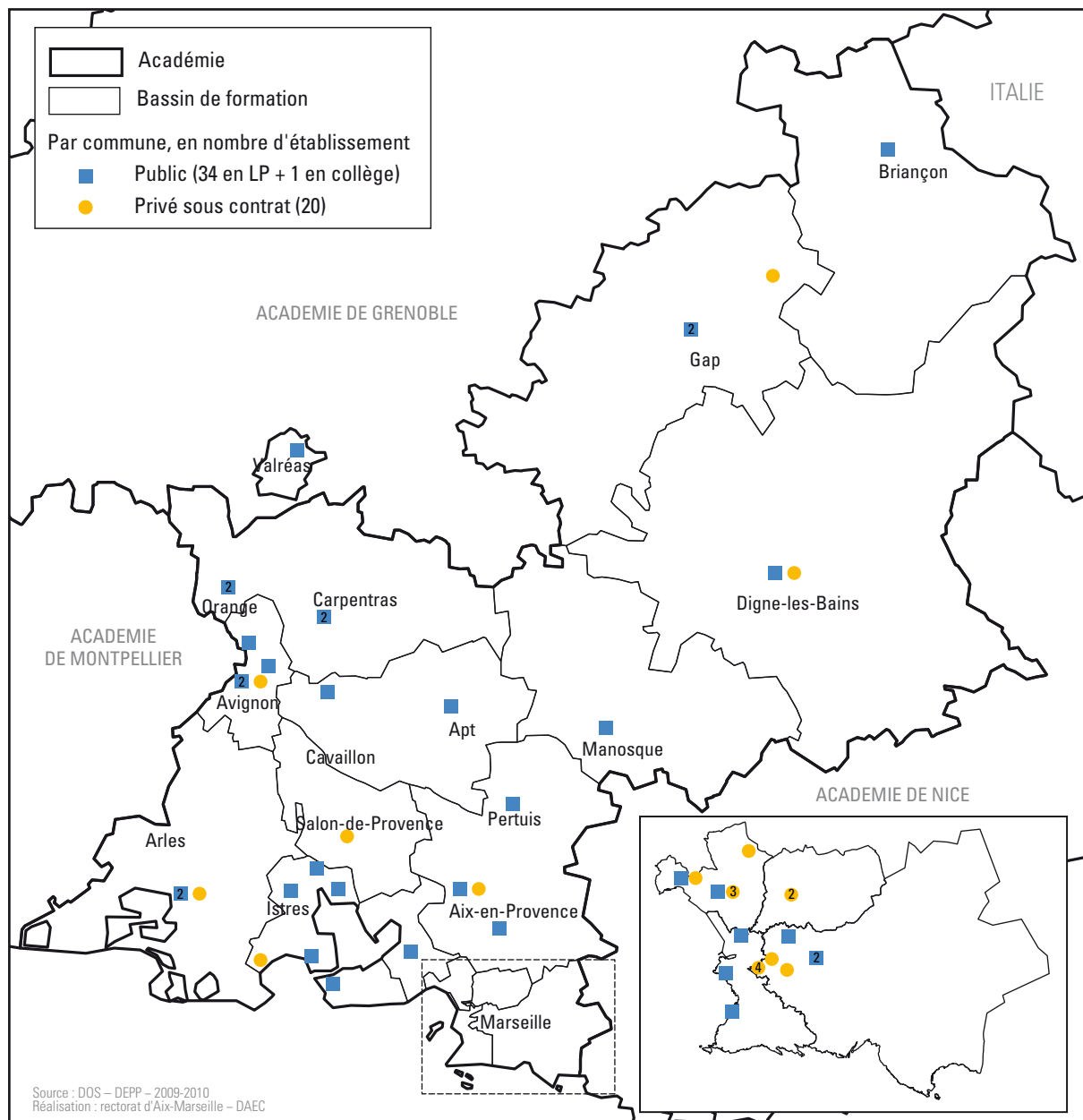
Capacité d'accueil des modules DP6 en lycée professionnel public

* Données prévisionnelles

Source : DOS



Les établissements proposant un ou plusieurs modules découverte professionnelle six heures en 2009-2010 (public et privé sous contrat)



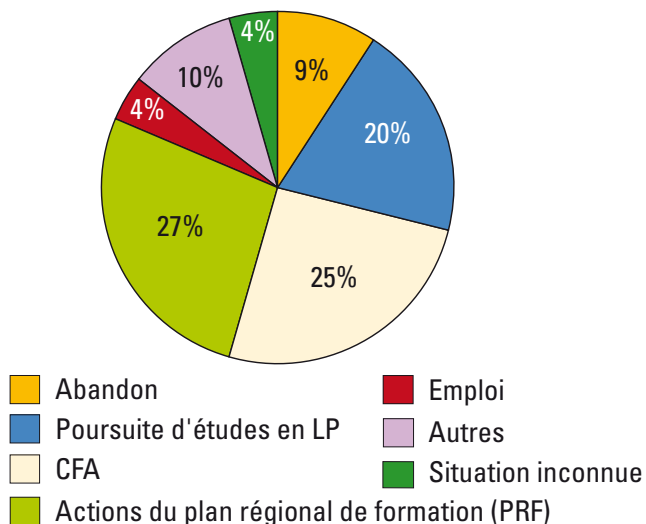
Les actions d'insertion

Evolution des effectifs en CAP Nouvelles Chances (par origine scolaire)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
5 ^e	0	9	4	4	0
4 ^e	11	37	29	38	27
3 ^e générale	79	182	248	250	206
3 ^e insertion	43	130	158	140	118
3 ^e DP6	16	11	38	25	30
3 ^e SEGPA	14	70	47	70	68
CAP	0	33	51	77	59
BEP	16	31	58	93	67
Autres	24	38	95	70	54
Total	203	541	728	767	629

Source : Mission générale d'insertion (MGI)

Situation, en septembre 2008, des élèves inscrits en CAP Nouvelles Chances de septembre 2007 à août 2008



Source : Mission générale d'insertion (MGI)

Des actions conjoncturelles et des actions structurelles

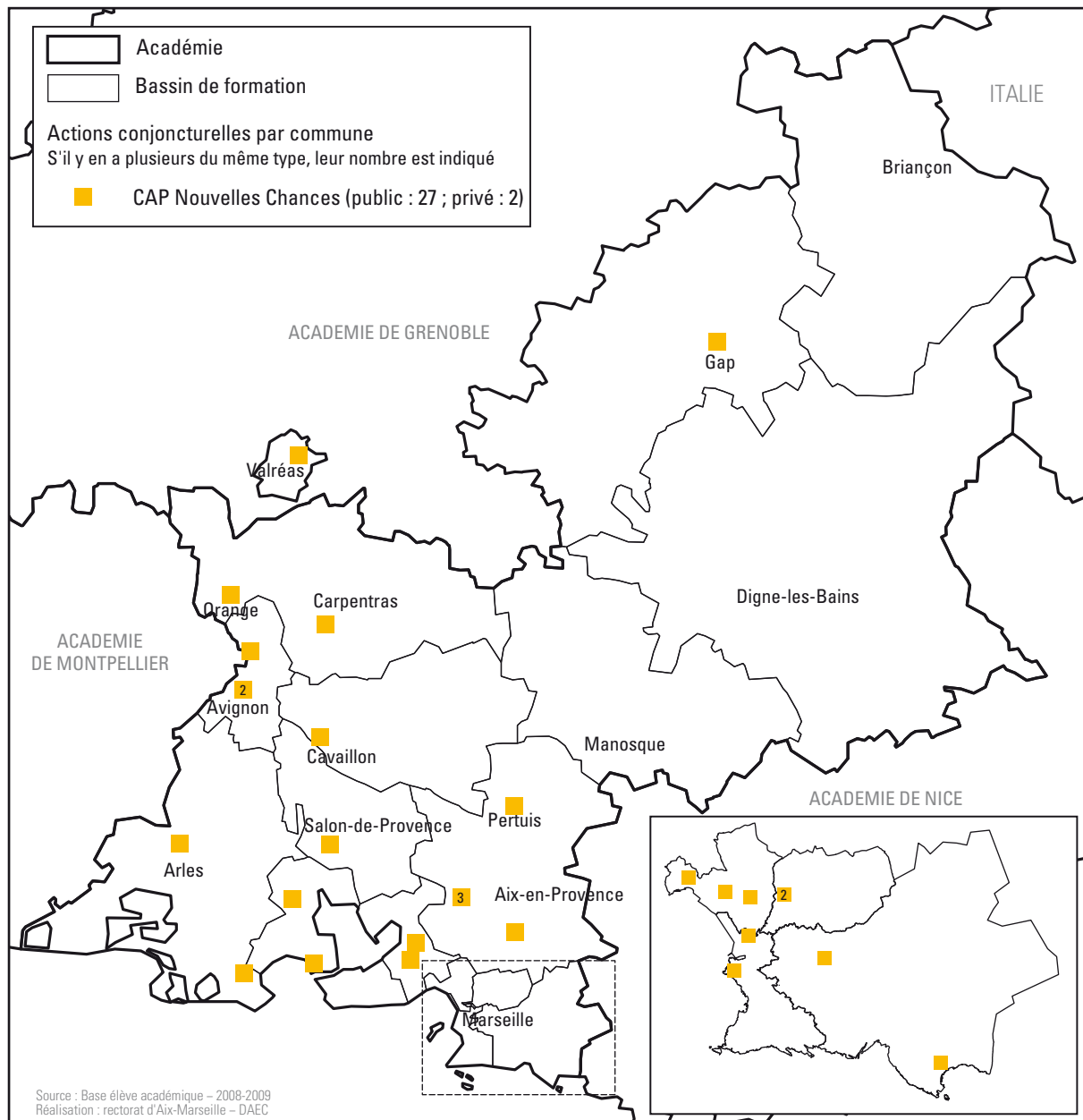
La mission générale d'insertion propose tout au cours de l'année des actions conjoncturelles et des actions structurelles.

Les actions conjoncturelles sont mises en place en fonction des besoins identifiés au niveau de chaque bassin. Elles peuvent prendre la forme de CAP Nouvelles Chances ou de parcours personnalisés en collège, lycée professionnel (LP) et en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT).

Les CAP Nouvelles Chances ont pour objectif d'aider les jeunes les plus éloignés de la qualification à accéder à une formation professionnelle selon des modalités diversifiées : reprise d'études en formation initiale, entrée en apprentissage ou autre dispositif de qualification professionnelle du conseil régional Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Les actions structurelles ont été mises en place dans le cadre de la loi quinquennale de 1993 demandant d'offrir à tout élève qui le souhaite l'accès à une formation qualifiante. Ainsi sont proposés dans l'académie, 42 CAP à modalités pédagogiques adaptées et 31 formations en un an (9 CAP, 18 BEP et 4 baccalauréats professionnels) en lycée professionnel public et privé.

Les actions conjoncturelles d'insertion en 2008-2009



Nombre d'élèves accueillis en entretiens de situation en 2007-2008
(par origine scolaire)

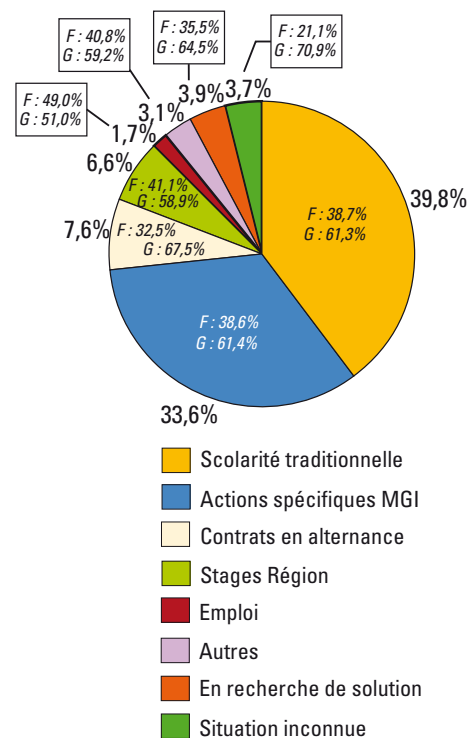
	Nombre d'entretiens de situation			Nombre de bénéficiaires		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
4 ^e	157	313	470	68	167	235
3 ^e générale	510	685	1 195	221	377	598
3 ^e techno. – PVP – insertion	241	417	658	103	180	283
SEGPA	64	119	183	31	61	92
EREA	0	14	14	0	7	7
Primo-arrivants	17	19	36	10	20	30
Autres	102	73	175	45	55	100
Total 1^{er} cycle	1 091	1 640	2 731	478	867	1 345
1 ^{re} année CAP	217	377	594	119	206	325
2 ^{nde} professionnelle	353	610	963	177	261	438
Terminale BEP – CAP	221	377	598	135	221	356
1 ^{re} bac professionnel	42	44	86	33	29	62
Terminale bac pro.	25	17	42	24	11	35
Apprentissage niveau V	26	56	82	18	33	51
Apprentissage niveau IV	8	0	8	3	0	3
Primo-arrivants 2 nd cycle pro	101	101	202	12	20	32
Total 2nd cycle pro.	993	1 582	2 575	521	781	1 302
2 ^{nde} générale et techno.	292	419	711	159	234	393
1 ^{re} générale et techno.	32	40	72	17	26	43
Terminale gén. et techno.	20	23	43	15	19	34
Primo-arrivants	0	5	5	0	4	4
Total 2nd cycle G et T	344	487	831	191	283	474
Enseignement supérieur	0	1	1	0	1	1
Autres	6	6	12	4	6	10
Total	2 434	3 716	6 150	1 194	1 938	3 132

Source : Mission générale d'insertion (MGI)

Offre d'entretiens de situation

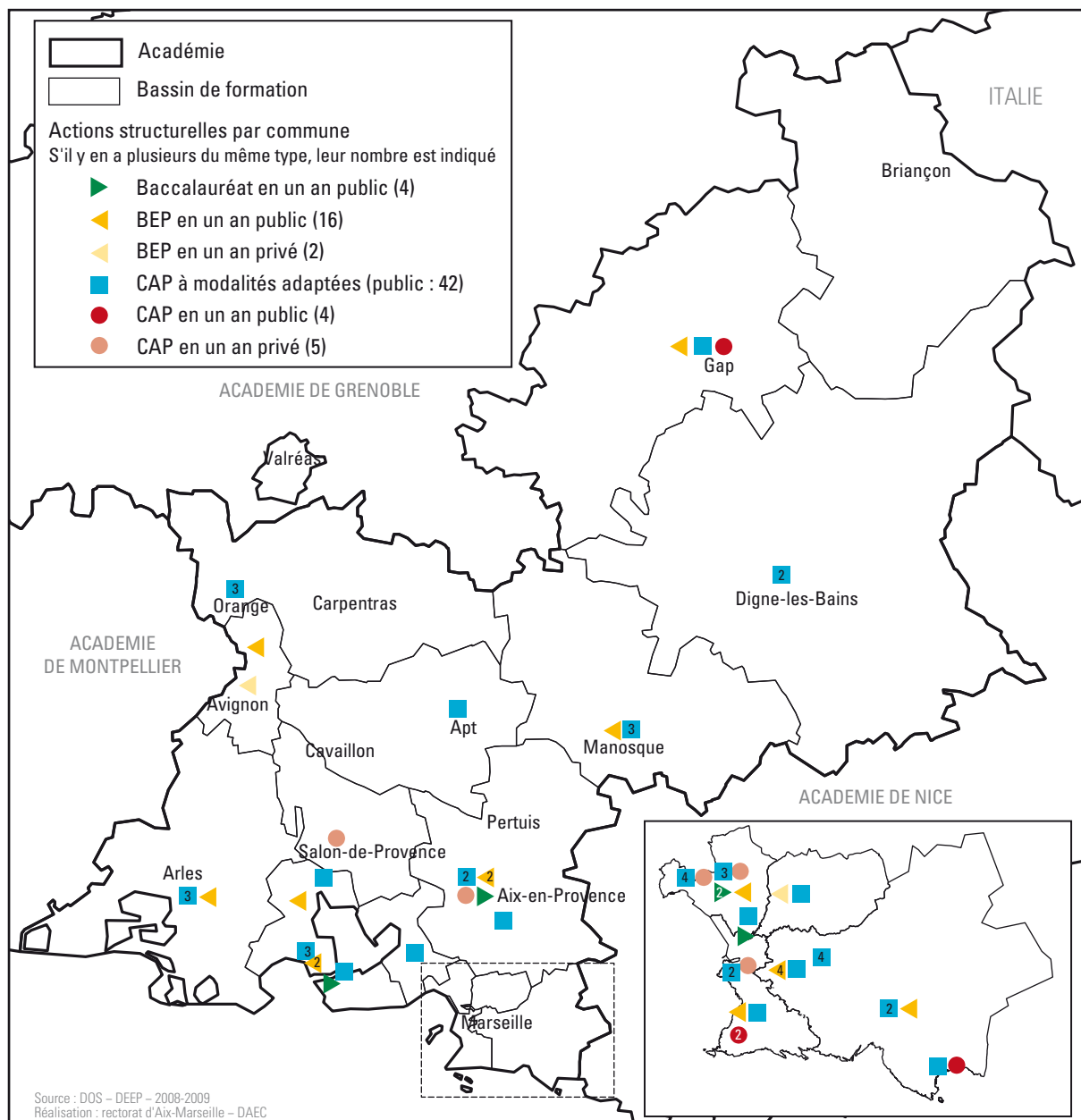
En plus des actions conjoncturelles et structurelles, la mission générale d'insertion recherche, par la conduite d'entretiens de situation avec les jeunes en risque de rupture scolaire ou en rupture scolaire, une solution adaptée à leur situation, prenant en compte les compétences acquises et les différentes possibilités offertes.

Solutions connues au terme des entretiens de situation en 2007-2008



Source : Mission générale d'insertion (MGI)

Les actions structurelles d'insertion (en un an ou à modalités adaptées) en 2008-2009



L'accueil et la scolarisation des élèves handicapés (ASH)

Effectifs d'élèves en structure spécialisée* du premier et du second degrés par département en 2008-2009

(établissements publics et privés sous contrat) – données au 25 mai 2009

	CLIS	UPI et post-UPI	Total
Alpes de Haute Provence	63	40	103
Hautes-Alpes	65	43	108
Bouches-du-Rhône	1 205	305	1 510
Vaucluse	392	160	552
Académie	1 725	548	2 273

Sources : BEA (rentrée 2009) – enquêtes DGESCO 3 et 12

* Hors élèves scolarisés en classe ordinaire

Effectifs des élèves handicapés scolarisés en 2008-2009 selon le type d'accompagnement (établissements publics) – données au 25 mai 2009

Accompagnement	Premier degré		Second degré		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
AVS-I et EVS-I*	2 004	39,4	425	15,9	2 429	31,3
AVS-Co**	622	12,2	383	14,3	1 005	13,0
Ensemble AVS	2 626	51,7	808	30,2	3 434	44,3
Sans AVS	2 458	48,3	1 868	69,8	4 326	55,7
Total	5 084	100,0	2 676	100,0	7 760	100,0

Sources : enquêtes DGESCO 3 et 12

* AVS-I et EVS-I : accompagnement par un assistant d'éducation auxiliaire de vie scolaire ou d'un emploi de vie scolaire à temps plein ou partiel

** AVS-Co : soutien régulier par un assistant d'éducation auxiliaire de vie scolaire

Nombre d'AVS-I et d'AVS-Co en 2008-2009 et évolution de novembre 2008 à juin 2009 (enseignement public)

(en nombre de personnes)	AVS-I*	Evolution	Elèves accompagnés	Evolution	AVS-Co**	Evolution	Elèves accompagnés	Evolution
Alpes de Haute Provence	128	+ 14	128	+ 14	12	0	103	+ 5
Hautes-Alpes	73	+ 9	122	+ 6	3,5	+ 0,5	22	- 4
Bouches-du-Rhône	1 193	+ 195	1 974	+ 299	31	0	312	0
Vaucluse	282	+ 24	425	+ 36	51	- 1	505	- 3
Total	1 676	+ 242	2 649	+ 355	97,5	- 0,5	942	- 2

Sources : inspections académiques

La scolarisation des élèves handicapés (ASH) concerne des enfants présentant un handicap moteur, sensoriel ou des troubles des fonctions cognitives. Les enfants handicapés sont soit intégrés en classe ordinaire, soit en classe d'intégration scolaire (CLIS) dans le premier degré, soit en unité pédagogique d'intégration (UPI) en collège – et post-UPI, en lycée et lycée professionnel. L'académie d'Aix-Marseille s'est fixé comme objectif d'atteindre, à l'horizon 2010, 2,8 % d'élèves handicapés intégrés dans des écoles du premier degré public et 1,6 % dans les établissements publics du second degré. Les auxiliaires de vie sont recrutés tout au long de l'année, après décision de la commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Part des élèves handicapés en 2008-2009

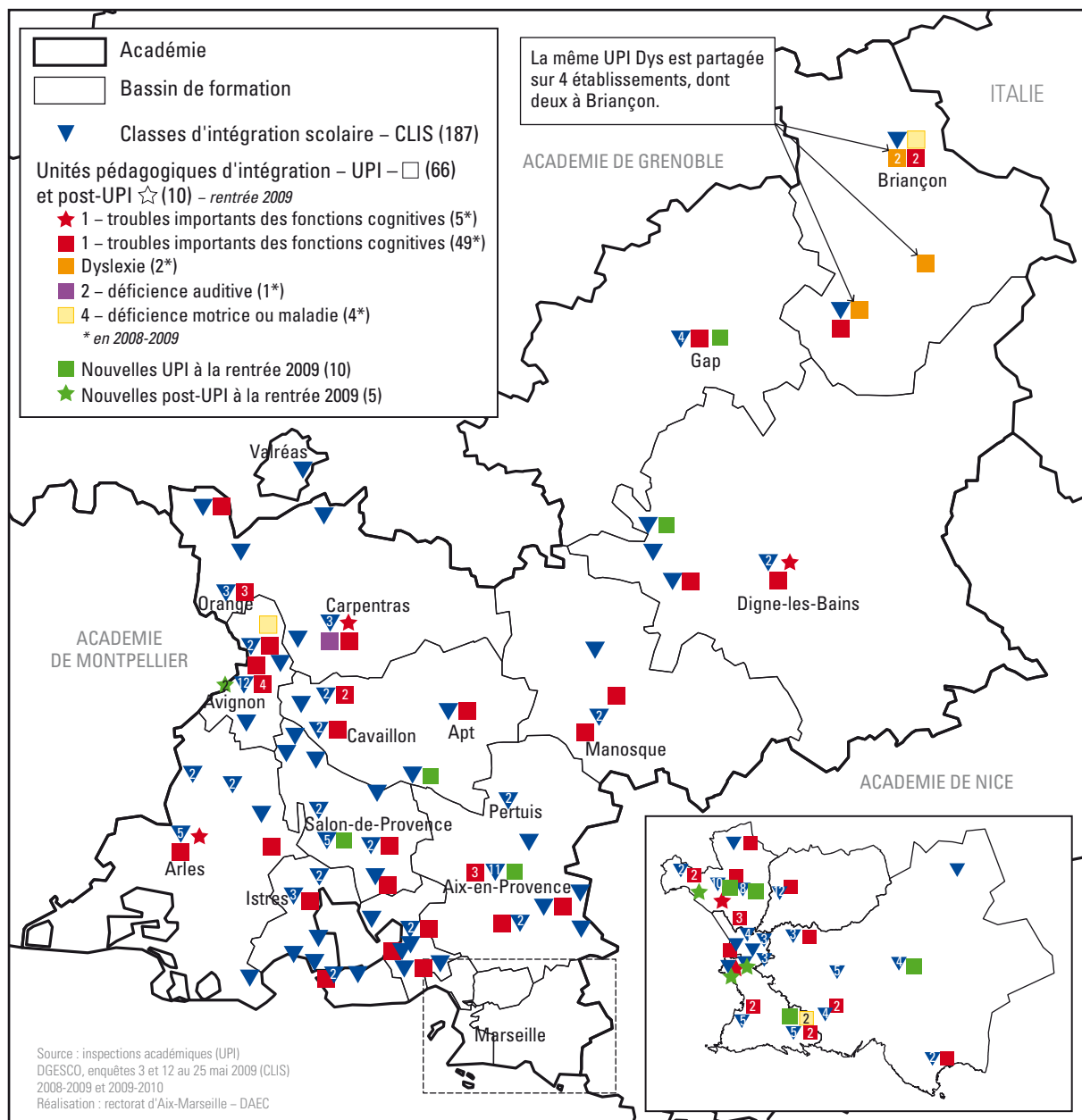
(établissements publics des premier et second degrés)

	Premier degré	Second degré
Elèves handicapés	5 084	2 676
Effectif global	251 002	191 015
Part d'élèves handicapés	2,0%	1,4%

Sources : Constat et prévisions DEPP



L'accueil et la scolarisation des élèves handicapés (ASH) : les classes d'intégration scolaire (CLIS) en 2008-2009 et les unités pédagogiques d'intégration (UPI) en 2008-2009 et en 2009-2010 (public et privé sous contrat)



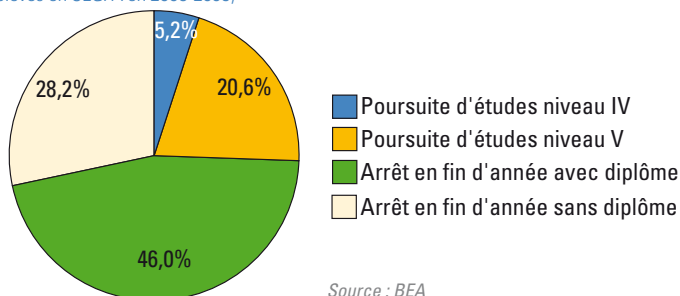
L'adaptation scolaire (SEGPA et EREA)

Evolution des effectifs en structure spécialisée du second degré
(établissements publics et privés sous contrat)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
EREA	356	349	347	364	390	390	396	412	410
SEGPA	3 620	3 634	3 598	3 683	3 618	3 641	3 699	3 642	3 675
Académie	3 976	3 983	3 945	4 047	4 008	4 031	4 095	4 054	4 085

Sources : BCP (historique) – BEA (rentrée 2008)

Poursuite d'études d'anciens élèves en fin de CAP ou de BEP en juin 2008
(élèves en SEGPA en 2005-2006)



Source : BEA

L'adaptation scolaire concerne des enfants présentant des troubles de l'apprentissage et scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) – équivalent au premier cycle du second degré – et en établissement régional d'enseignement adapté – lycée d'enseignement adapté (EREA – LEA).

L'académie s'est fixé pour objectif de voir 80 % d'élèves de 3^e SEGPA accéder à une formation qualifiante (dont 60 % hors CFA) et 60 % de ces derniers réussir leur examen.

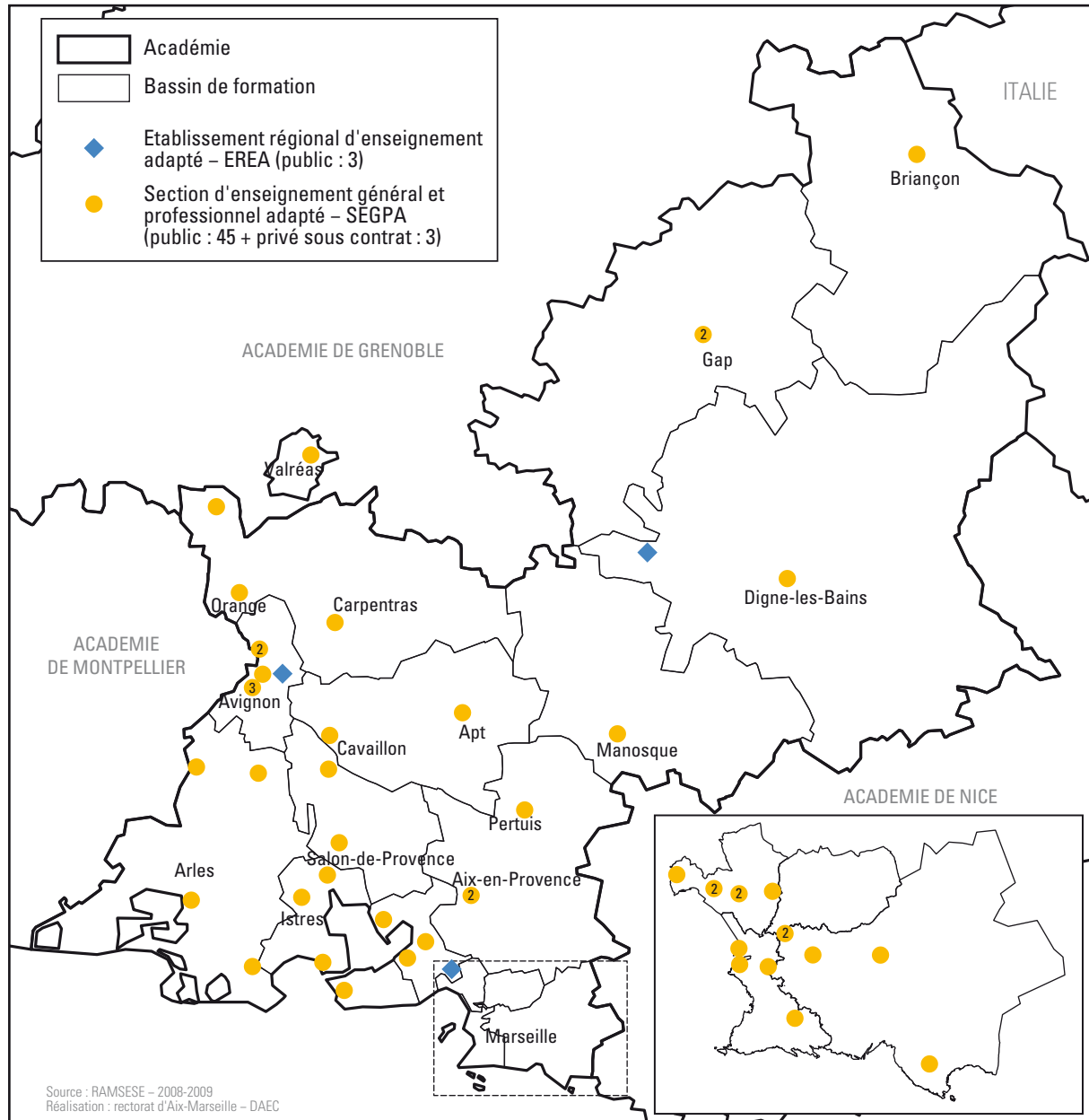
Effectifs d'élèves en structure spécialisée du premier et du second degrés par département en 2008-2009
(établissements publics et privés sous contrat)

	Alpes de Haute Provence	Hautes-Alpes	Bouches-du-Rhône	Vaucluse	Total
EREA	83	0	215	112	410
SEGPA	171	201	2 493	810	3 675
Total	254	201	2 708	922	4 085

Sources : BEA (rentrée 2008)



L'adaptation et l'intégration scolaires (AIS) en 2008-2009 : les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) – public et privé sous contrat



L'accueil des enfants nouvellement arrivés en France (ENAF)

Promouvoir l'égalité des chances par la réussite des élèves en zone difficile et des élèves à besoins éducatifs particuliers



Evolution académique du nombre d'enfants nouvellement arrivés en France

Niveau	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	février 2009
élémentaire	1 033	1 117	950	924	832	874	850
second degré	1 016	1 029	743	659	932	790	750
Total	2 049	2 146	1 690	1 483	1 764	1 664	1600

Source : CASNAV

Répartition en pourcentage selon la zone géographique d'origine

Zones géographiques	2002-2003	2003-2004	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Maghreb	65 %	63 %	44 %	47 %	35 %	30 %
Comores	13 %	12 %	2 %	12 %	4 %	3 %
Pays de l'Est	13 %	12 %	11 %	13 %	16 %	11 %
Autres	9 %	13 %	43 %	28 %	45 %	66 %

Source : CASNAV

Niveau de compréhension du français à l'arrivée en collège en 2007-2008 (toutes divisions confondues)

Niveau	débutant	intermédiaire	avancé	opérationnel
Compréhension orale	35 %	27 %	23 %	16 %
Production orale	52 %	22 %	17 %	9 %
Compréhension écrite	59 %	21 %	13 %	7 %
Production écrite	53 %	28 %	15 %	5 %

Source : CASNAV

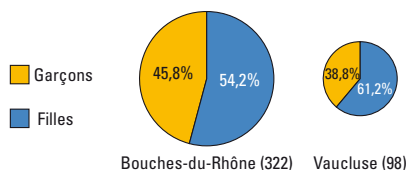
Evolution du nombre de structures de scolarisation pour les ENAF dans le premier et le second degrés dans l'académie

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Classes élémentaires spécifiques (CLIN)		91,5	93	91,5	76	69	66
Dispositifs du second degré (DAI)		12	41	47	45	40	37
Modules d'accueil temporaire (MODAC) – MGI		32	2	0	2	1	2

Source : CASNAV

Lauréats au DELF session 2008 (par examen et par département)

	A1	A2	B1	Total
Bouches-du-Rhône*	161	122	39	322
Vaucluse	39	46	13	98
Académie	200	168	52	420



Part de filles et de garçons admis au DELF session 2008

* Dans ces résultats sont inclus les 3 élèves des Alpes de Haute Provence et les 27 des Hautes-Alpes qui ont obtenu le DELF, l'inspection académique des Bouches-du-Rhône ayant géré l'organisation de l'examen pour ces deux départements.

Pour garantir une bonne scolarisation des ENAF sans une maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages, deux principes doivent guider le travail :

- faciliter l'adaptation de ces jeunes à notre système d'éducation en développant des aides adaptées à leur arrivée ;
- les intégrer dès que possible dans le cursus ordinaire.



L'accueil des enfants nouvellement arrivés en France (ENAF) en 2008-2009 : les classes d'intégration (CLIN), les dispositifs d'accueil et d'intégration (DAI) et les modules d'accueil temporaire (MODAC)

